

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

87200 Saint-Junien

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**EI** sur ma commune :

IMPORTANT

## 4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



**RUPTURE DE BARRAGE**

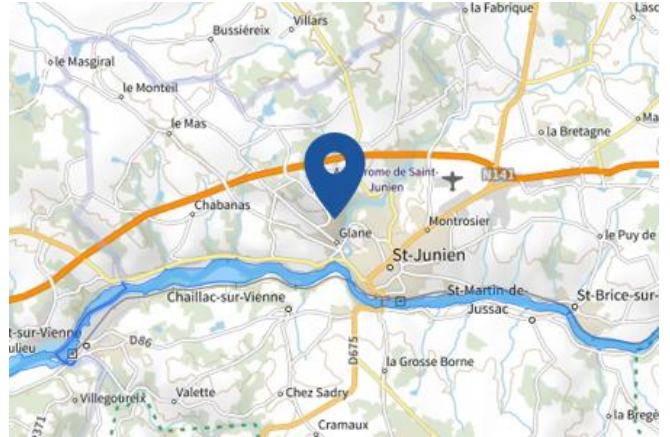
**E1** sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Saint-Junien

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :

### **PPRN : PPRI Vienne II - Aixe-Saillat**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI Vienne II - Aixe-Saillat a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/02/2006

Date d'approbation : 12/10/2007

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

*Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau*

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

### **AZI : GLANE aval**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

### **DDRM : DDRM87**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

*Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau*

# Risque d'inondation sur Saint-Junien

## 4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2410127A	Inondations et/ou Coulées de Boue	29/03/2024	16/04/2024
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9300574A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/09/1993	12/10/1993
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

# Risque de remontées de nappe sur Saint-Junien

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

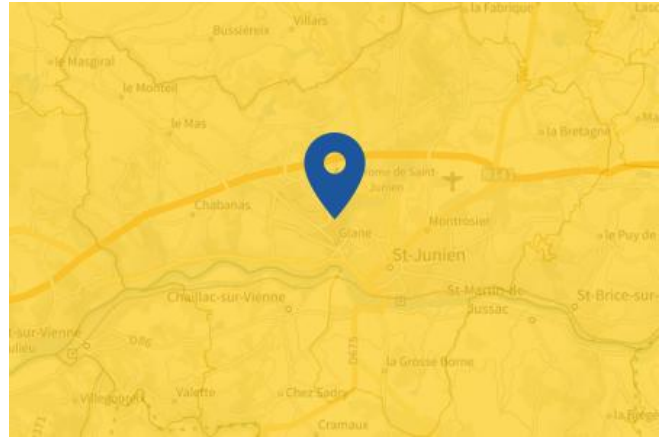
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Saint-Junien

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Saint-Junien

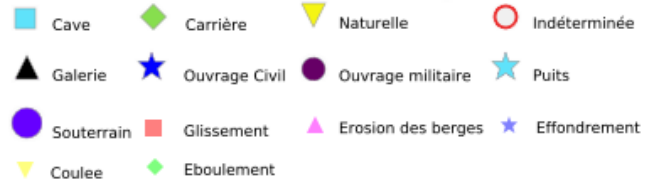
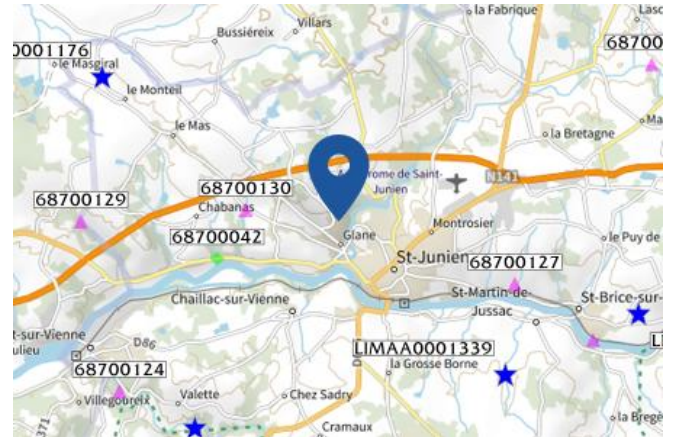
**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

### 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

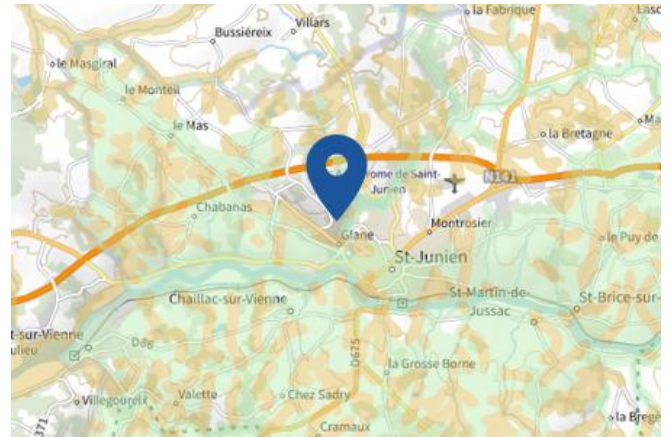
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-Junien

**Risque sur la commune** MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

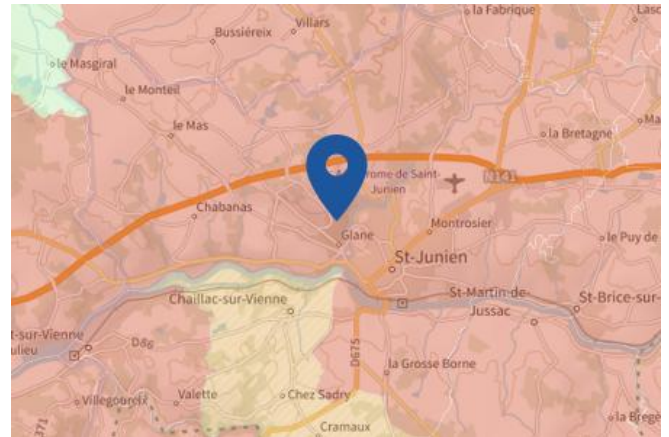
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2311008A	Sécheresse	01/07/2022	10/06/2023
INTE0600097A	Sécheresse	01/07/2003	14/02/2006

# Risque radon sur Saint-Junien

**Risque sur la commune** **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-Junien

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM87**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel  
Effet thermique

## 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
EUROCUP	Seveso seuil bas

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-Junien

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Saint-Junien

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

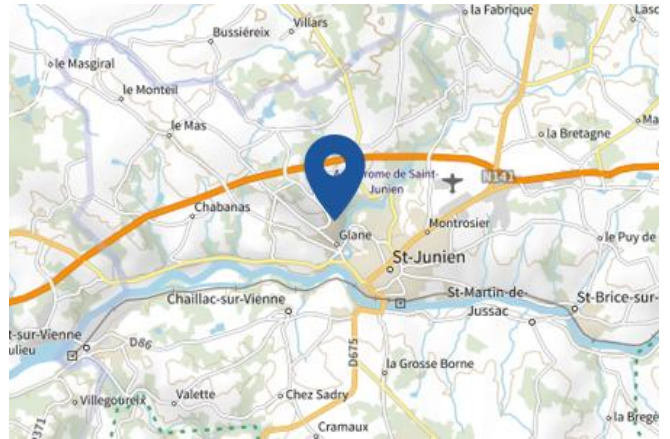
Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Risque rupture de barrage sur Saint-Junien

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM87**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Rupture de barrage](#)

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

3 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
68700042	Chute de blocs / Eboulement	Roche
68700129	Erosion de berges	Les Brosses
68700130	Erosion de berges	Croyer

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

1 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
LIMAA0001176	ouvrage civil	Les Mareux

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001007701	Fougère Bois et Dérives	En cours
SSP001008301	EUROCUP	En cours
SSP001179901	Forges de Belles Ondes	En cours
SSP000422001	ANCIENNE STATION SERVICE RELAIS TOTAL	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

108 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3907157	Agence de distribution de gaz, usine à	En arrêt	
SSP3907141	Tannerie-mégisserie	En arrêt	
SSP3907140	Tannerie-mégisserie	En arrêt	
SSP3906634	Sté des Carrières de SAINT-JUNIEN, ex:	Indéterminé	
SSP3906572	Automatisation-SOGEMO	Indéterminé	
SSP3906536	Papeterie	Indéterminé	
SSP3906535	Tannerie	Indéterminé	
SSP3906534	Tannerie	Indéterminé	
SSP3906533	Fabrique de papier	Indéterminé	
SSP3906532	Fabrique de papier à paille	Indéterminé	
SSP3906531	Fabrique de papier de paille	Indéterminé	
SSP3906530	Papeterie	Indéterminé	
SSP3906529	Papeterie	Indéterminé	
SSP3906528	Papeterie	Indéterminé	
SSP3906527	Fabrique de papier	Indéterminé	
SSP3906526	Teinturerie	En arrêt	
SSP3906525	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3906524	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3906523	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3906522	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3906521	Fabrique de porcelaine	Indéterminé	
SSP3906520	Sté Générale des Papeteries du Limousin	Indéterminé	
SSP3906519	Ets Fournier et Briançon	Indéterminé	
SSP3906518	Fabrique de tuiles métalliques	Indéterminé	
SSP3906517	Effilochage	Indéterminé	
SSP3906516	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3906515	Usine de mégisserie	Indéterminé	
SSP3906514	Usine de mégisserie	Indéterminé	
SSP3906513	Usine de mégisserie	Indéterminé	
SSP3906512	Papeterie	Indéterminé	
SSP3906389	Tannerie	Indéterminé	
SSP3906381	Fabrique de papier	Indéterminé	
SSP3906370	Fabrique d'allumettes	Indéterminé	
SSP3906341	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906297	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906286	Garage et dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3906283	Dépôt d'essence (café)	Indéterminé	
SSP3906265	Forge et dépôt d'essence	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3906247	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906230	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906226	Dépôt d'essence (café)	Indéterminé	
SSP3906222	Dépôt liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3906207	garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906199	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3906193	Dépôt d'essence (café)	Indéterminé	
SSP3906024	Atelier de lavage et graissage en annexe	Indéterminé	
SSP3905956	Station service (CALTEX)	Indéterminé	
SSP3905955	Station service (CALTEX)	Indéterminé	
SSP3905954	Station service (DESMARAIS)	Indéterminé	
SSP3905953	Station service (SOCONY)	Indéterminé	
SSP3905952	Station service (SERCO)	Indéterminé	
SSP3905951	Station service (STANDARD)	Indéterminé	
SSP3905950	Station service (LBC)	Indéterminé	
SSP3905949	Station service (SOCONY)	Indéterminé	
SSP3905860	Dépôt divers dont dépôt de chaux en	Indéterminé	
SSP3905857	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP3905775	Fabrique d'emporte pièces	Indéterminé	
SSP3905714	Fabrique de feutres pour papeteries	Indéterminé	
SSP3905698	Garage et station service	Indéterminé	
SSP3905697	Garage et station service	En arrêt	
SSP3905696	Mégisserie-Teinturerie	Indéterminé	
SSP3905693	Fabrique de feutres pour papeteries	En arrêt	
SSP3905675	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP3905633	Mégisserie et dépôt de pétrole	En arrêt	
SSP3905615	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3905608	Atelier de charron-forgeron	Indéterminé	
SSP3905587	Dépôt liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3905566	Station service (CELTIC)	Indéterminé	
SSP3905565	Station service et garage	En arrêt	
SSP3905545	Dépôt d'essences	Indéterminé	
SSP3905487	Atelier de pressing et nettoyage à sec	En arrêt	
SSP3905464	Dépôt liquide inflammable	Indéterminé	
SSP3905462	Garage de véhicules industriels	Indéterminé	
SSP3905448	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3905413	Mégisserie et Teinturerie des peaux	En arrêt	
SSP3905412	Mégisserie-teinturerie	Indéterminé	
SSP3905392	Mégisserie et teinturerie de peaux	En arrêt	
SSP3905385	Mégisserie	En arrêt	
SSP3905384	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3905383	Teinturerie	En arrêt	
SSP3905382	Mégisserie	En arrêt	
SSP3905356	Garage et dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3905355	Mégisserie et tannerie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3905331	Forge	En arrêt	
SSP3905328	Garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3905299	Fabrique de porcelaine et dépôt	Indéterminé	
SSP3905247	Dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3905184	Garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3905177	Teinturerie et Mégisserie	En arrêt	
SSP3905164	Atelier de Forge, Tréfilerie	Indéterminé	
SSP3905154	Garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3905150	garage et dépôt d'essence	En arrêt	
SSP3905138	Teinturerie et mégisserie	Indéterminé	
SSP3905103	fabrication de papier	Indéterminé	
SSP3905100	Fabrication de produits d'entretien	Indéterminé	
SSP3905099	Fabrication de papier paille	Indéterminé	
SSP3905093	Papeterie	Indéterminé	
SSP3905091	Fabrique de colles et gélatines	Indéterminé	
SSP3905073	Dépôt d'essence (café)	Indéterminé	
SSP3904943	Concession (Exploitation or, argent et	En arrêt	
SSP3904794	Garage et dépôt d'essence	Indéterminé	
SSP3904786	GARAGE	Indéterminé	
SSP3904784	FABRIQUE DE PORCELAINE	Indéterminé	
SSP3904769	GARAGE	En arrêt	
SSP3904763	GARAGE	Indéterminé	
SSP419797	ALBANY INTERNATIONAL FRANCE	En arrêt	
SSP419334	Friche du Goth	En arrêt	
SSP407050	IZARET	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle